

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 58/06

EUR 61/001/2006– ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION AU SECRET/ PRISONNIERS D'OPINION

**TURKMÉNISTAN**      **Djournadourdy Ovezov (h), journaliste, 54 ans**  
**Meretmouhammet Khommadov (h), journaliste, 54 ans**

---

Londres, le 14 mars 2005

Djournadourdy Ovezov et Meretmouhammet Khommadov, deux journalistes de la région administrative de Mary, située dans le sud-est du Turkménistan, sont maintenus en détention au secret depuis leur arrestation, le 7 mars. Ils risquent d'être soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International considère ces deux hommes comme des prisonniers d'opinion, car ils sont privés de liberté alors qu'ils n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

Djournadourdy Ovezov et Meretmouhammet Khommadov travaillent pour Radio Liberty, une station de radio américaine qui diffuse souvent des émissions critiques à l'égard des autorités turkmènes. On ignore leur lieu de détention et ni les membres de leur famille, ni leurs collègues de travail n'ont pu obtenir de renseignements sur les motifs de leur arrestation. Le 10 mars, le bureau pragois de Radio Liberty a signalé que les autorités turkmènes avaient coupé les lignes téléphoniques des amis et des proches des deux hommes, ainsi que celles des autres membres de son personnel dans le pays.

Des journalistes de Radio Liberty avaient déjà été délibérément pris pour cible par les autorités en raison de leur travail d'information. Ainsi, le téléphone mobile de Djournadourdy Ovezov avait été mis hors service le 5 novembre 2004. La veille, le service turkmène de Radio Liberty avait commencé la diffusion d'une série d'interviews que cet homme avait réalisées avec son mobile, dans lesquelles il critiquait la politique menée par le gouvernement en matière de réforme foncière et s'exprimait ouvertement sur les violations des droits humains au Turkménistan.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les autorités turkmènes ont accentué la répression exercée sur les médias après la tentative d'assassinat présumée contre le président Saparmourad Niazov, en 2002. Tous les médias nationaux sont sous le contrôle de l'État. Les autorités du pays ont pris un ensemble de mesures pour empêcher l'accès à toute autre source de renseignements et bloquent fréquemment les sites Internet diffusant des informations « *non autorisées* ». Selon les informations recueillies par Amnesty International, il est arrivé que des représentants de l'État se rendent au domicile d'internautes après avoir découvert que ceux-ci consultaient de tels sites.

Les autorités turkmènes, soucieuses d'empêcher les journalistes de s'exprimer de manière critique à leur égard et de faire parvenir des informations sensibles à la connaissance de la communauté internationale, prennent de plus en plus souvent pour cible des personnes liées à la radio américaine Radio Liberty, dont les émissions sont diffusées en Europe, en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. L'antenne turkmène de Radio Liberty est l'une des dernières sources alternatives d'information du pays.

Amnesty International a recueilli des informations selon lesquelles les autorités turkmènes, pour réduire au silence des personnes liées à Radio Liberty ou coopérant avec cette station de radio, avaient déjà utilisé la détention arbitraire, les menaces (notamment les menaces de mort) ou les passages à tabac contre ces personnes, ou avaient pris leurs proches pour cible. En juillet 2004, Saparmourat Ovezberdiev, correspondant de Radio Liberty dans la capitale, Achgabat, a été contraint à l'exil en raison des fortes pressions exercées par les autorités. Il avait notamment été arrêté de manière arbitraire, passé à tabac, menacé d'une longue peine de réclusion et même de mort. Dans de nombreux cas, les lignes téléphoniques de personnes qui avaient critiqué les autorités turkmènes ou accordé des interviews à Radio Liberty ont été coupées. Ces agissements visaient manifestement à les empêcher de relayer des informations sur les politiques gouvernementales et les violations des droits humains.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en russe, en turkmène, en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par l'arrestation de Djoumadourdy Ovezov et Meretmouhammet Khommadov, deux journalistes de Radio Liberty travaillant dans la région administrative de Mary, située dans le sud-est du Turkménistan ;

– dites qu'Amnesty International considère ces deux hommes comme des prisonniers d'opinion, dans la mesure où ils ont été appréhendés au seul motif qu'ils exerçaient pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, et demandez, par conséquent, qu'ils soient libérés immédiatement et sans condition ;

– exprimez votre inquiétude à l'idée que ces hommes sont détenus au secret et risquent d'être soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;

– exhortez les autorités à veiller à ce qu'ils soient traités conformément au droit international relatif aux droits humains, et en particulier à ce qu'ils ne soient pas soumis à des actes de torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;

– priez les autorités de révéler immédiatement leur lieu de détention et de leur permettre sans délai d'entrer en contact avec leurs proches, de consulter des avocats et de bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires.

**APPELS À :**

**Président du Turkménistan, Saparmourad Niazov :**

Turkmenistan ; 744000 g. Ashgabat

Apparat Prezidenta

Prezidentu Turkmenistana Niyazovu S.A.

Turkménistan

**Fax :** +993 12 35 51 12

**Formule d'appel :** *Dear President,* / Monsieur le Président du Turkménistan,

**COPIES À :**

**Ministre des Affaires étrangères, Rachid Meredov :**

Turkmenistan ; 744000 g. Ashgabat

pr. Magtymguly, 83

Ministerstvo inostrannykh del Turkmenistana

Ministru Meredovu R.

Turkménistan

**Fax :** +993 12 35 42 41

**Formule d'appel :** *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Turkménistan dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 25 AVRIL 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.*

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*